

L'Anse-Saint-Jean, le 3 avril 2017

Je, soussigné, par les présentes certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles et/ou au surplus accumulé pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil de cette municipalité sauf aux résolutions qui exigent certaines informations supplémentaires pour la provenance des fonds.

\_\_\_\_\_Annick Boudreault, secrétaire d'assemblée

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le 3 avril 2017 à 19 heures, sous la présidence de M. Lucien Martel, maire.

Sont présents :           Monsieur Anicet Gagné  
                                  Monsieur Marcellin Tremblay  
                                  Monsieur Yvan Côté  
                                  Monsieur Victor Boudreault  
                                  Monsieur Graham Park  
                                  Monsieur Éric Thibeault

Sont absents :

091-2017  
OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est proposée par , appuyé par

092-2017  
NOMINATION DE MME ANNICK BOUDREAUULT À TITRE DE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer en l'absence de  
M. Daniel Corbeil, Mme Annick Boudreault à titre de secrétaire d'assemblée.

093-2017  
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item *questions diverses* demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
  - 1.1 Nomination secrétaire d'élection
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
  - 3.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du 6 mars 2017
  - 3.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 mars 2017
  - 3.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 mars 2017
- 4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS**
- 5. RENOUELEMENT DES PETITES CAISSES**
- 6. LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**
  - 6.1 Demande d'aide financière – Fête diocésaine
  - 6.2 Demande d'aide financière – Maison des familles de La Baie
  - 6.3 Demande de commandite – École Fréchette
  - 6.4 Campagne de financement de la Société historique du Saguenay
  - 6.5 Renouvellement du membership – Organisme du bassin versant du Saguenay
  - 6.6 Invitation sommet social régional
  - 6.7 Renouvellement de l'adhésion au CREDD

- 6.8 Participation à la journée du CREDD
- 6.9 Renouvellement de l'adhésion – Village Relais
- 6.10 Souper-bénéfice – Corporation gestion Rivière Saint-Jean Saguenay
- 6.11 Activité de financement du comité de la ligue de sacs de sable de L'Anse-Saint-Jean
- 6.12 Billets de tirage dans le cadre de la 27<sup>e</sup> édition du Symposium provincial des Villages en couleurs.
- 7. ADMINISTRATION**
  - 7.1 Adjudication pour le financement par billet d'un montant de 278 600.00 \$
  - 7.2 Tableau de concordance de courte échéance pour financement d'un montant de 287 600.00 \$
  - 7.3 Offre d'achat du terrain # 40 Mont-Édouard – 9183-8334 QUÉBEC INC.
  - 7.4 Offre d'achat du terrain # 40 Mont-Édouard – Habitation Bois Concept inc.
- 8. TRAVAUX PUBLICS**
  - 8.1 Programme AIRRL – Demande d'aide financière pour les travaux 2017.
  - 8.2 Demande d'aide financière dans le cadre du programme PRIMEAU – Volet 1
  - 8.3 MTQ – Permission d'occupation pour exploitation d'une piste cyclable
  - 8.4 MRC – Projet d'entente – transfert d'actif – gestion écocentre
  - 8.5 MTQ – Demande d'aide financière dans le cadre du programme RIRL 2017
- 9. URBANISME**
  - 9.1 Deuxième projet Zonage Cantine mobile et casse-croûte
  - 9.2 Demande de permis de construction M. Patrice Fortin
  - 9.3 Demande de permis de construction M. Jean Blackburn
- 10. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  - 10.1 Colloque les 25 et 26 avril – Gestion des risques liés aux navires de croisière internationale
  - 10.2 Entente instituant une régie intermunicipale pour la création et l'administration d'un service de sécurité incendie.
- 11. LOISIR, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE**
  - 11.1 Affiche du symposium des villages en couleurs
  - 11.2 AGA de l'Association des plus beaux villages du Québec
  - 11.3 Protocole d'entente pour l'acquisition du presbytère
  - 11.4 Table de concertation du Bas-Saguenay – résolution d'appui
  - 11.5 Congrès Village Relais 2017.
- 12. VARIA**
  - 12.1 Bouées d'amarrage à Baie-Éternité
  - 12.2 Service Canada – Installation d'un drapeau au Centre Communautaire La Petite École.

094-2017

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 6 MARS 2017

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance régulière du 6 mars 2017 soit accepté sans modification.

095-2017

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 MARS 2017

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 mars 2017 soit accepté sans modification.

096-2017

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 MARS 2017

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 mars 2017 soit accepté sans modification.

097-2017

ACCEPTATION DES COMPTES ET DES PAIEMENTS DIRECTS DE MARS 2017

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer du mois de mars 2017 au montant de 113 835.73 et des paiements directs au montant de 2783.43, tels que déposés aux archives municipales sous la cote **207-120**.

098-2017

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - FÊTE DIOCÉSAINE

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer un montant de 50\$ pour la Fête diocésaine de la Fidélité qui aura lieu le 28 mai 2017

099-2017

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - MAISON DES FAMILLES DE LA BAIE

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter deux billets pour le souper le 29 avril au coût de 30\$ chacun.

100-2017

DEMANDE DE COMMANDITE - ÉCOLE FRÉCHETTE

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer 10 billets de ski de la station du Mont Édouard à titre de commandite pour leur projet ayant pour thème «l'engagement». Cette commandite sera distribuée lors des grands prix de fin d'année de l'école Fréchette.

101-2017

CAMPAGNE DE FINANCEMENT DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter un livret de 10 billets au coût de 15\$ chaque pour l'activité de financement "Procès à l'ancienne" de la Société historique du Saguenay

102-2017

RENOUVELLEMENT DU MEMBERSHIP - ORGANISME DE BASSIN VERSANT DU SAGUENAY

Il est proposé par, appuyé par Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'adhésion de la municipalité à l'organisme Bassin Versant du Saguenay au coût de 50\$

103-2017

INVITATION SOMMET SOCIAL RÉGIONAL

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater M. Marcellin Tremblay à titre de représentant de la municipalité au sommet régional le 21 avril prochain à Alma et de défrayer les coûts reliés à cette activité

104-2017

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION AU CREDD

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler notre adhésion au CREDD au montant de 75\$.

105-2017  
PARTICIPATION À LA JOURNÉE DU CREDD

Il est proposé par , appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater M. Yvan Côté comme représentant de la municipalité à l'événement régional organisé par le CREDD le 20 avril prochain au cout de 45.00 \$ pour l'inscription et de défrayer les coûts reliés à cette activité.

106-2017  
RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION - VILLAGE RELAIS

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'adhésion à la fédération de Village-Relais pour 2017 au montant de 917.00\$

107-2017  
SOUPER-BÉNÉFICE - CORPORATION DE GESTION DE LA RIVIÈRE SAINT-JEAN

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter 4 billets au coût de 75\$ chaque pour le souper-bénéfice de la Corporation de gestion de la rivière Saint-Jean qui aura lieu le 29 avril prochain.

108-2017  
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT DU COMITÉ DE LA LIGUE DES SACS DE SABLE DE L'ANSE-SAINT-JEAN

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'offrir le vin d'honneur et d'acheter 4 billets au coût de 35\$ chaque pour le souper-bénéfice de la ligue des sacs de sable de L'Anse-Saint-Jean qui aura lieu le 10 mai prochain

109-2017  
BILLETS DE TIRAGE DANS LE CADRE DE LA 27E ÉDITION DU SYMPOSIUM PROVINCIAL DES VILLAGES EN COULEURS

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter 10 billets au coût de 25\$ à titre de commandite pour la 27e Édition du Symposium provincial des Villages en couleurs.

110-2017  
ADJUDICATION POUR LE FINANCEMENT PAR BILLET D'UN MONTANT DE 278 600.00\$

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers QUE la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean accepte l'offre qui lui est faite de Financière Banque Nationale Inc. pour son emprunt par billets en date du 11 avril 2017 au montant de 287 600 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéro 06-237 et 06-238. Ce billet est émis au prix de 98,05800 CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

25 400 \$	1.40000 %	11 avril 2018
26 200 \$	1.50000 %	11 avril 2019
26 700 \$	1.75000 %	11 avril 2020
27 600 \$	2.00000 %	11 avril 2021
181 700 \$	2.05000 %	11 avril 2022

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré autorisé à celui-ci.

111-2017

TABLEAU DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE POUR LE FINANCEMENT D'UN MONTANT DE 287 600.00\$

ATTENDU QUE, conformément au(x) règlement(s) d'emprunt suivant(s) et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean souhaite emprunter par billet un montant total de 287 600 \$:

Règlements d'emprunt n°	Pour un montant de \$
06 237	160 500 \$
06 238	127 100 \$

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (L.R.Q., c. D 7), qui prévoit que le terme original d'emprunt peut être prolongé d'au plus douze (12) mois lors d'un refinancement ;

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean avait, le 10 avril 2017, un montant de 287 600 \$ à renouveler sur un emprunt original de 403 800 \$, pour une période de 10 ans, en vertu du règlement numéro 06-237 et 06-238 ;

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le(s) règlement(s) d'emprunt en vertu duquel (desquels) ces billets sont émis ;

Il est proposé par , appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit ;

QU'un emprunt par billet au montant de 287 600 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéro 06-237 et 06-238 soit réalisé ;

QUE les billets soient signés par le (la) maire (mairesse) et le (la) secrétaire trésorier (secrétaire-trésorière) ou trésorier (trésorière) ;

QUE les billets soient datés du 11 avril 2017 ;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi annuellement ;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2018	25 400 \$
2019	26 200 \$
2020	26 700 \$
2021	27 600 \$
2022	28 300 \$(à payer en 2022)
2022	153 400 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est à dire pour un terme de cinq (5) ans à compter du 11 avril 2017, en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2023 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 06-237 et 06-238, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

QUE la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean emprunte 287 600 \$ par billets en renouvellement d'une émission de billets, pour un terme additionnel de 1 jour au terme original du règlement mentionné ci-haut.

112-2017

VENTE DU TERRAIN # 40 (10-31) AU MONT ÉDOUARD – 9183-8334 QUÉBEC INC.

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre d'achat du terrain # 40 portant le numéro de lot 10-31 dans le développement au Mont-Édouard par la compagnie 9183-8334 QUÉBEC INC. au montant de 17 731.35 \$ plus taxes et d'autoriser le maire et le directeur général à signer au nom de la municipalité les documents relatifs à cette transaction.

113-2017

VENTE DU TERRAIN # 42 (10-29) AU MONT-ÉDOUARD – HABITATION BOIS CONCEPT.

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre d'achat du terrain # 42 portant le numéro de lot 10-29 dans le développement au Mont-Édouard par la compagnie Habitation Bois Concept inc. au montant de 21 311.27 \$ plus taxes et d'autoriser le maire et le directeur général à signer au nom de la municipalité les documents relatifs à cette transaction.

114-2017

PROGRAMME AIRRL - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES TRAVAUX 2017

ATTENDU QUE la municipalité de L'Anse-Saint-Jean des modalités d'application du Volet - Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) ;

ATTENDU QUE la municipalité de L'Anse-Saint-Jean désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveau 1 et 2, excluant la portion désignée à l'intérieur d'un Plan d'intervention en infrastructures routières locales ;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière et de confirmer son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL

115-2017

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME PRIMEAU - VOLET 1

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers de faire une demande de remboursement des dépenses concernant la préparation des plans et devis préliminaires dans le dossier d'assainissement des eaux et d'autoriser le directeur général à signer au nom de la municipalité les documents relatifs à cette demande.

116-2017

MTQ - PERMISSION D'OCCUPATION POUR EXPLOITATION D'UNE PISTE CYCLABLE

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général à signer au nom de la municipalité l'entente concernant la permission d'occupation pour l'exploitation d'une piste cyclable sur un immeuble appartenant au ministère des Transports.

117-2017

MRC - PROJET D'ENTENTE - TRANSFERT D'ACTIF - GESTION ÉCOCENTRE

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'entente intermunicipale établissant les conditions relatives au transfert d'équipement ou de matériel servant à la gestion des matières résiduelles, ainsi que l'entente intermunicipale relative à la gestion et l'opération d'un écocentre et d'autoriser le maire et/ou le directeur général à signer lesdites ententes au nom et pour la municipalité de L'Anse-Saint-Jean

118-2017

MTQ - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME RIRL 2017

ATTENDU QUE la municipalité de L'Anse-Saint-Jean a pris connaissance des modalités d'application du volet - Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) ;

ATTENDU QUE la municipalité de L'Anse-Saint-Jean a présenté une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour la réalisation des travaux d'amélioration du réseau routier local ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour 2017-2018 et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du Volet RIRL

119-2017

DEUXIÈME PROJET ZONAGE CANTINE MOBILE ET CASSE-CROÛTE

ATTENDU QUE La Municipalité de L'Anse-Saint-Jean est régie par le Code municipal et la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) ;

ATTENDU QUE Le règlement de zonage de L'Anse-Saint-Jean est entré en vigueur le 19 septembre 1989 ;

ATTENDU QUE Le conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean a le pouvoir, en vertu des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. chap. A-19.1), d'amender son règlement de zonage ;

ATTENDU QUE La municipalité désire ajouter des dispositions relatives aux cantines mobiles et aux casse-croûtes comme usages provisoires afin d'assurer une harmonie entre les usages et autres fonctions sur le territoire ;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à une séance ordinaire du conseil de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean tenue le 10 octobre 2016.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers QUE le projet de règlement portant le numéro 17-332 soit et est adopté

120-2017

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION M. PATRICE FORTIN

CONSIDÉRANT que la demande est conforme au plan d'implantation et d'intégration architecturale de la zone 168-A,

CONSIDÉRANT que le comité consultatif d'urbanisme appuie la demande,

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de permis de construction de M. Patrice Fortin.

121-2017

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION - M. JEAN BLACKBURN

CONSIDÉRANT que la demande est conforme au plan d'implantation et d'intégration architecturale de la zone 168-A,

CONSIDÉRANT que le comité consultatif d'urbanisme appuie la demande,

Il est proposé par , appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de permis de construction de M. Jean Blackburn.

122-2017

COLLOQUE LES 25 ET 26 AVRIL - GESTION DES RISQUES LIÉS AUX NAVIRES DE CROISIÈRES INTERNATIONALES ET FLUVIALES

Il est proposé par , appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur Victor Boudreault à assister au colloque concernant la gestion des risques liés aux navires de croisières internationales et fluviales qui se tiendra les 25 et 26 avril prochain à l'Hôtel le Montagnais et de défrayer les frais de cette activité.

123-2017

ENTENTE INSTITUANT UNE RÉGIE INTERMUNICIPALE POUR LA CRÉATION ET L'ADMINISTRATION D'UN SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU que les municipalités de Petit-Saguenay, L'Anse-Saint-Jean, Rivière-Éternité, Saint-Félix-d'Otis et Ferland et Boileau faisant partie du territoire du Bas-Saguenay de la MRC du Fjord-du-Saguenay désirent se prévaloir des articles 569 et suivants du Code municipal pour conclure une entente et constituer une régie intermunicipale pour la création et l'administration d'un service en matière de sécurité incendie ;

ATTENDU que lesdites municipalités sont régies par les dispositions du Code municipal (L.R.Q. c.C-27.1) ;

ATTENDU que le conseil municipal estime, dans l'intérêt général des contribuables de la municipalité, qu'elle fasse partie et participe à la création et à l'administration d'une régie en matière de sécurité incendie ;

ATTENDU que les municipalités de Petit-Saguenay, L'Anse-Saint-Jean, Rivière-Éternité, Saint-Félix-d'Otis et Ferland et Boileau désirent se conformer au schéma de couverture de risque de la MRC du Fjord-du-Saguenay en matière de sécurité incendie ;

ATTENDU que le mode de fonctionnement prévu est celui d'une régie intermunicipale dont le conseil d'administration est formé de deux représentants par municipalité du Bas-Saguenay sur le territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay ;

ATTENDU que le projet d'entente prévoit que chaque municipalité représentée au conseil d'administration disposera d'une voix et que toute décision sera prise à la majorité des voix ;

ATTENDU que la municipalité de L'Anse-Saint-Jean a déjà adopté une résolution portant le numéro 327-2016

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par , appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers que la résolution numéro 327-2016 soit abrogée et qu'elle soit remplacée par la présente ;



QUE le conseil de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean désire être l'une des parties prenantes à l'entente instituant une régie intermunicipale pour la création et l'administration d'un service en matière de sécurité incendie sur le territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay ;

QUE le maire et le directeur général soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, ladite entente à intervenir, et ce, pour donner plein effet à la présente résolution.

124-2017

AFFICHE DU SYMPOSIUM DES VILLAGES EN COULEURS

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser un montant de 300.00 \$ pour la fabrication de l'affiche. L'emplacement de cette affiche devra être convenu avec le directeur des travaux publics pour qu'elle soit conforme à la réglementation.

125-2017

AGA DE L'ASSOCIATION DES PLUS BEAUX VILLAGES DU QUÉBEC

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater M. Lucien Martel, maire comme représentant de la municipalité à l'AGA de l'Association des plus beaux villages du Québec et de défrayer les coûts reliés à cette activité.

126-2017

PROTOCOLE D'ENTENTE POUR L'ACQUISITION DU PRESBYTÈRE

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur Lucien Martel, maire à signer le protocole d'entente avec la Fabrique de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de L'Anse-Saint-Jean et ainsi abroger la résolution du # 347-2016 de la réunion du 7 novembre 2016.

127-2017

RÉSOLUTION D'APPUI – MONT-ÉDOURAD – PROJET HAUTE ROUTE ET PISTE DE COMPÉTITION SUPER G.

ATTENDU QUE la Station Mont-Édouard est un moteur important pour l'économie du Bas-Saguenay.

ATTENDU QUE la Station Mont-Édouard offre des emplois à des travailleurs de tous le Bas-Saguenay

ATTENDU QUE le développement des activités de la Station Mont-Édouard contribue de façon importante au développement de l'industrie touristique du Bas-Saguenay

ATTENDU QUE les projets de Haute-route et de la piste de compétition super G de la Station Mont-Édouard attire au Bas-Saguenay une nouvelle clientèle qui provient majoritairement de l'extérieure de la région et qui séjourne en grande partie au Bas-Saguenay

ATTENDU QUE pour poursuivre sa croissance, la Station Mont-Édouard doit compléter ses projets d'investissements prévus dans son plan de développement stratégique.

ATTENDU QU'UN appui du milieu confirme l'intérêt et la pertinence des projets de la Station Mont-Édouard pour le développement du Bas-Saguenay.

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de L'Anse-Saint-Jean accorde son appui aux projets de développements de la Station Mont-Édouard, en particulier les projets de Haute-route et la piste de compétition super G

128-2017

CONGRÈS VILLAGE RELAIS 2017

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater M. Anicet Gagné comme représentant de la municipalité au congrès de Village Relais qui se tiendra du 24 au 26 mai 2017 à Maniwaki et de défrayer les coûts d'inscription à ce congrès.

129-2017

BOUÉES D'AMARRAGE À BAIE-ÉTERNITÉ

Attendu que notre Municipalité est sur le territoire de la MRC du Fjord du Saguenay et donne directement sur le Saguenay ;

Attendu qu'un comité regroupant toutes les marinas a été mis sur pied afin de faire cheminer efficacement le projet d'installation de bouées d'amarrage à Baie-Éternité ;

Attendu que ce comité porte un projet d'attraction et de rétention du tourisme nautique de tout le Québec pour revitaliser les marinas et les municipalités et commerces qui les entourent en plus de répondre à la demande de la clientèle actuelle ;

Attendu que le Saguenay possède le fjord le plus accessible et l'un des plus méridionaux de l'Amérique du Nord et que dans ce fjord se retrouve un des plus beaux sites soit Baie-Éternité ;

Attendu que les possibilités de jeter l'ancre sur le Saguenay sont rares à cause de sa très grande profondeur ;

Attendu que l'achalandage sur le Saguenay exige plus de services sur l'eau et

plus particulièrement à Baie-Éternité en raison de sa situation stratégique pour un refuge sécuritaire en cas, entre autres, de mauvais temps ;

Attendu qu'il y a déjà eu plus de vingt (20) bouées d'amarrage à cet endroit et que ce nombre a décliné pour se solder à seulement deux (2) en 2015 ;

Attendu que les utilisateurs actuels demandent plus de bouées d'amarrage ;

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer le comité Action Tourisme Nautique du Fjord dans son projet d'installation de bouées d'amarrage sur le Saguenay, à Baie-Éternité

130-2017

#### INSTALLATION DU DRAPEAU DU CANADA AU CENTRE COMMUNAUTAIRE LA PETITE ÉCOLE

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'installation du drapeau du Canada considérant qu'un service à la population est donné à cet endroit. Cela rendra Service Canada plus visible.

#### MOTION DE FÉLICITATION À MONSIEUR JEAN-PAUL VAILLANCOURT

Il est proposé par et résolu à l'unanimité des conseillers de féliciter et de remercier monsieur Jean-Paul Vaillancourt et son équipe pour leur implication dans le comité La Montagne en feu.

#### RAPPORT DES COMITÉS

Le(s) conseiller(ères) fait un rapport concernant l'avancement des dossiers suivants :

Marcellin Tremblay donne l'information concernant l'aménagement du Presbytère et le comité de famille.

Monsieur Yvan Côté donne l'information concernant la Soirée de Film Chasse et Pêche qui avait lieu le 25 mars dernier.

Monsieur Victor Boudreault nous parle de la maison des Aînés de L'Anse et invite la population pour ceux en non besoin de donner leur nom pour être inscrit sur la liste.

Monsieur Éric Thibeault nous parle de l'AGA de la Corporation Gestion Rivière Saint-Jean-Saguenay qui a eu lieu le 31 mars 2017. Il invite la population à participer au souper-bénéfice qui aura lieu le 29 avril 2017 au Mont-Édouard. Il nous parle également de la visite de la ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, Madame Rita de Santis. Cette visite a eu lieu à l'École Fréchette le 3 avril 2017. Madame la Ministre est venue sensibiliser les jeunes à ce qu'ils publient sur les réseaux sociaux.

PÉRIODE DE QUESTIONS

131-2017  
FERMETURE DE LA SÉANCE

propose la fermeture de la séance à 19h55

---

Madame Annick, secrétaire d'assemblée

---

Monsieur Lucien Martel, maire

*« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*